

PIECES ADMINISTRATIVES OBLIGATOIRES

- PASSEPORT VALABLE 6 MOIS APRÈS LA DATE RETOUR
- PERMIS DE CONDUIRE
- CARTE GRISE
(Si la carte grise n'est pas au nom du conducteur du véhicule,
attestation du propriétaire autorisant le conducteur à conduire le véhicule)
- CARTE VERTE (Assurance)
vérifier votre contrat rapatriement véhicule uniquement au Maroc
- CERTIFICAT MÉDICAL DE - 3 MOIS
(Non-contre indication Raid)
- 20 PHOTOCOPIES PAR VÉHICULE
 - Permis de chaque personne x 20
 - Carte grise x 20
 - Passeport de chaque personne x 20
 - Pass vaccinal de chaque personne x 20

- PASS VACCINAL
- VACCIN FIÈVRE JAUNE et HÉPATITE B
non obligatoire mais recommandé
- PRÉVOIR TRAITEMENT
ANTIPALUDIQUE (type Malarone)

- SECURITE
1 chèque de caution de 250 €
(balise de géolocalisation)



le / /

SIGNATURE :